



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE

A/43/376/Corr.1 ✓
E/1988/67/Corr.1
8 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 82 a) de la liste préliminaire*
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE : STRATEGIE INTER-
NATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA
QUATRIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire
de 1988
STRATEGIE INTERNATIONALE DU
DEVELOPPEMENT POUR LA
QUATRIEME DECENNIE DES
NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT

Préparation d'une nouvelle stratégie internationale
du développement

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Annexe I.A

- a) Après CNUCED, insérer Programme des Nations Unies pour le développement
- b) Après Centre des Nations Unies pour les établissements humains, insérer
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe.

* A/43/50.